

Enseigner à l'étranger

Christèle Monin, adhérente du Spelc Centre Poitou-Charentes, était professeure des écoles à l'école Notre-Dame de la Couronne, près d'Angoulême. Cette année, elle enseigne au Laos et nous fait part de son expérience.

J'ai très vite su qu'un jour mon parcours professionnel s'enrichirait d'une expérience à l'étranger. Après plusieurs années vécues aux États-Unis et en Égypte, puis un retour en France, l'appel de l'étranger s'est de nouveau fait sentir. Je n'avais pas spécialement de pays en tête mais l'Asie m'attirait.

J'ai donc postulé dans les pays de l'Asie du Sud-Est et j'ai signé avec le Lycée français de Vientiane, au Laos. J'ai mis ma carrière en suspens avec une disponibilité, pour un salaire moindre. Mais c'est un choix.

Je fais face à une situation cosmopolite. C'est un lycée de taille moyenne et les enfants sont de quinze nationalités différentes. Dans ma classe de CE2, j'ai des enfants de nationalités française, coréenne, laotienne, canadienne. Les programmes sont appliqués mais adaptés. L'accent est mis sur le langage au primaire. La plus grande difficulté demeure les attentes des parents qui ne sont pas les mêmes selon qu'ils soient français ou laotiens. Question de culture et d'éducation.

Il faut aller à l'étranger pour constater que notre enseignement en France est d'une grande qualité. Il prépare à un esprit critique, à une certaine distanciation. Il met l'élève au centre de l'apprentissage. Je ne le retrouve pas dans les enseignements pratiqués par mes collègues de langue. En cela, je sais que je participe à la mission diplomatique de la France. À l'Agence pour l'enseignement français à

l'étranger (AEFE), nous y sommes sensibilisé.e.s et de nombreuses décisions concernant l'établissement viennent de l'ambassade.

Partir à l'étranger, c'est remettre en question ses habitudes de fonctionnement. C'est être confronté.e au quotidien à un autre rythme, un autre climat, une autre langue, une autre cuisine, un autre système administratif, d'autres lois. Ce n'est pas simple... mais tellement enrichissant! La meilleure façon de partir, c'est de ne pas avoir d'idée préconçue – difficile avec tout ce que l'on entend –, de ne rien attendre de particulier.

Pour mon installation, j'ai suivi les conseils des collègues sur place et j'étais un peu plus disponible professionnellement. Cela ne m'a pas empêchée de vivre un choc culturel. Trouver un logement, un moyen de locomotion, obtenir Internet... acheter sur les étals de rues. Être attentive à la circulation. Autant de nouveautés qui prennent beaucoup d'énergie à l'arrivée!

Mais quelle satisfaction et quel plaisir ensuite de vivre cette nouvelle expérience!

Le français a disparu du quotidien

Ce que je trouve le plus difficile, c'est la communication en raison de la langue (que j'essaie d'apprendre un peu). Avec mon anglais, j'arrive à me faire comprendre dans les villes, mais il ne me sert à rien dans les zones rurales. Quant au français, il a disparu de la vie quotidienne. Il reste parlé sommairement par les personnes ayant fait des études. Et elles ne sont pas nombreuses.

J'apprécie les conditions de vie, la nourriture, les rencontres, la découverte de rites culturels et religieux. J'ai visité la ville de Luang Prabang, classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco,



Photos: Monin



et je suis tombée sous le charme de cette ville royale. Tout simplement je profite de la beauté de ce pays. Partir enseigner à l'étranger c'est une formidable aventure de vie! C'est vrai qu'en plus il est agréable d'avoir le soleil presque toute l'année... pendant qu'en Charente on grelotte.

Christèle Monin
Professeure des écoles au Lycée
français Josué Hoffet,
Vientiane, RPD Laos



Christèle Monin
avec ses élèves.